

# Révision du DOCOB Groupes de travail

**Forêt**

07/03/2018 – Campagne d'Armagnac

**Site Natura 2000  
Étangs de l'Armagnac**

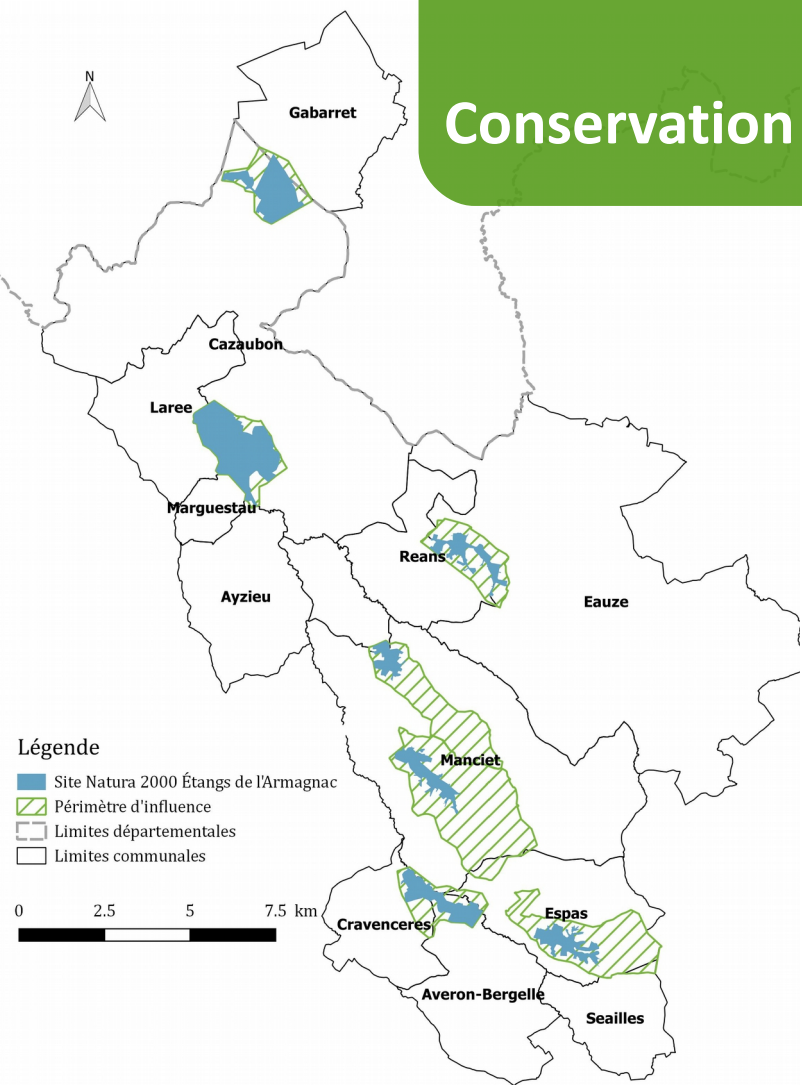


# Ordre du jour



- 1°) Natura 2000 ?
- 2°) Historique du DOCOB
- 3°) Les étapes de la révision
- 4°) Les outils mobilisables
- 5°) Exemples d'actions
- 6°) À vous la parole !

**Zones Spéciales de Conservation (ZSC)  
« Directive Habitats »  
Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore**



**7 entités** sur 12 communes

Zone Natura 2000 : 1030 ha

Zone d'influence : 3200 ha

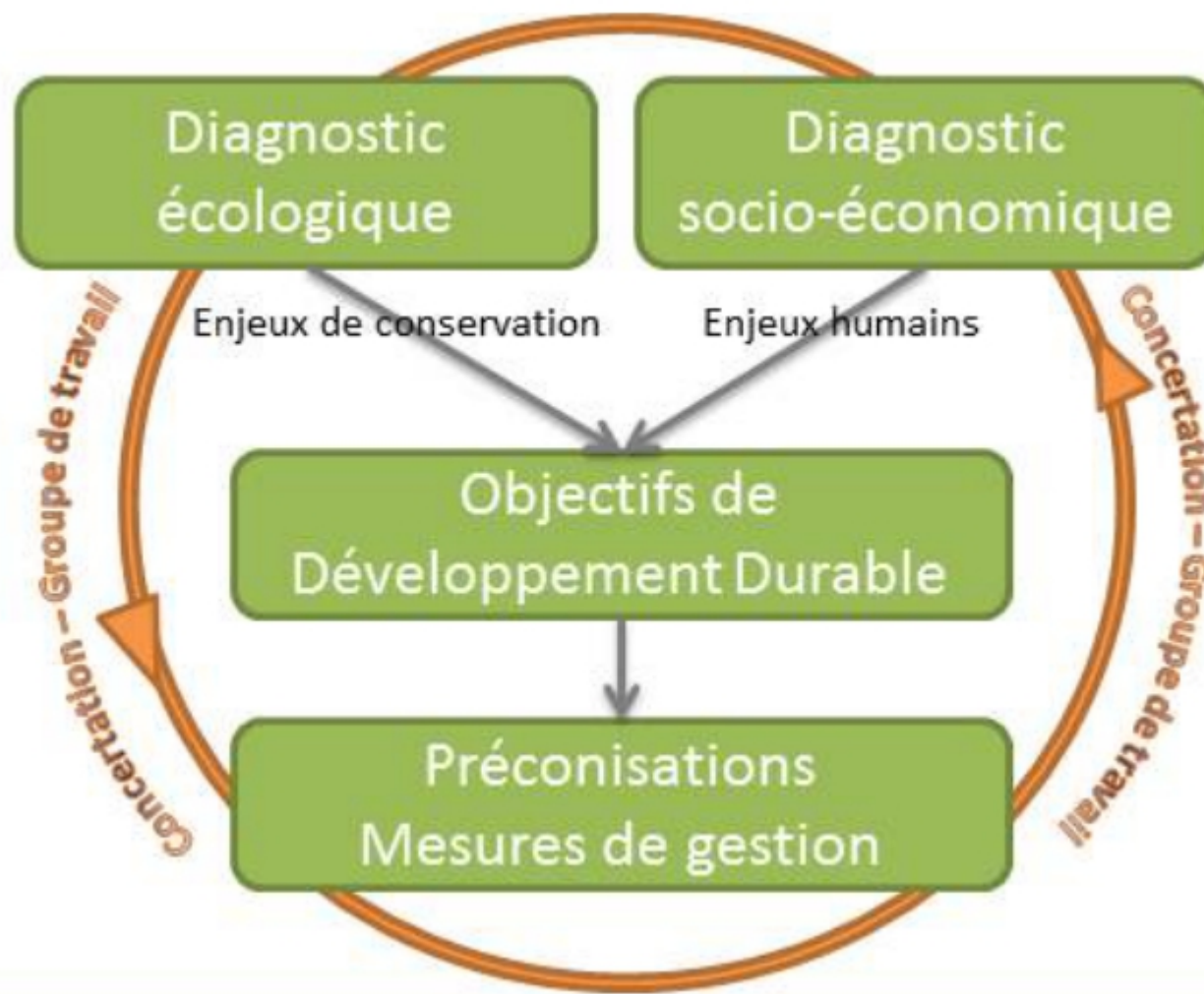
**Premier document d'objectifs (DOCOB) élaboré en 2002  
Parmi les 1<sup>ers</sup> de Midi-Pyrénées**

**Validé par le comité de pilotage du site en date  
du 02/07/2003**

**Actualisation de la cartographie des habitats  
naturels réalisée en 2015**

**Révision du document d'objectifs 2017-2018**

Comité de pilotage local



Phase 1

Phase 2

Phase 3

## Chiroptères



### Boisements de feuillus, corridors boisés, prairies et bocages

- 8 espèces présentes ou probables



- Points noirs :
  - disparition de haies et d'éléments boisés linéaires
  - perte des habitats de chasse et des gîtes

- Les insectes :



## Coléoptères du vieux bois :

**Arbres morts ou sénescents, préférentiellement les vieux chênes**

### Pique-prune

- Espèce en forte régression



### Lucane cerf-volant et Grand capricorne

- Espèces communes dans la région et sur le site



- Points noirs :
  - Disparition des arbres à grandes cavités
  - Plantation d'espèces allochtones

07/03/2018

## Sans oublier les autres espèces !

La Cistude d'Europe

Les Lépidoptères

La Lamproie de Planer

La Loutre d'Europe et le Vison d'Europe

...





## 9230 - Chênaie galicio-portugaise à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*



- Points noirs :
  - Défrichement
  - Reconversion en monoculture de pin maritime



# Objectifs de développement durable



<b>Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces</b>	<b>O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres</b>
	O2 : Maintenir les points d'eau en bon état
	O3 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides
	O4 : Assurer le bon fonctionnement écologique des cours d'eau et fossés
	<b>O5 : Conserver les vieux arbres feuillus et les milieux forestiers</b>
	<b>O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers</b>
	O7 : Favoriser les pratiques respectueuses des chiroptères dans le bâti
<b>Améliorer les connaissances</b>	<b>O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire</b>
<b>Informier et sensibiliser</b>	<b>O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site</b>
	<b>O10 : Animer le site Natura 2000</b>



# Outils mobilisables



- **Contrats Natura 2000 :**
  - agriculteurs, forestiers ou autre public
  - volontaire
  - durée de 5 ans
- **Chartes Natura 2000 :** respect de bonnes pratiques
- **Formations et journées techniques**
- **Communication** grand public et scolaire
- **Études complémentaires et diagnostics**
- **Intégration** dans les autres politiques publiques
- ...



# Exemples de l'ancien DOCOB



## **Action BOC 1 : Éviter la destruction du bocage et des peuplements indigènes**

- Charte Natura 2000 : engagements sur les arbres et les forêts  
→ Exemple : Mettre en œuvre les préconisations d'exploitation formulées conjointement par le CRPF et l'animateur NATURA 2000 sur simple demande préalable du propriétaire

## **Action BOC 4 : Gestion concertée des chênaies**

- Contrat forestier : zone forestière sans intervention (vieillissement des arbres) et/ ou arbres non exploités pour renouveler l'habitat



# À vous la parole !



<p><b>Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces</b></p>	<p><b>O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres</b></p>
	<p>O2 : Maintenir les points d'eau en bon état</p>
	<p>O3 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides</p>
	<p>O4 : Assurer le bon fonctionnement écologique des cours d'eau et fossés</p>
	<p><b>O5 : Conserver les vieux arbres feuillus et les milieux forestiers</b></p>
	<p><b>O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers</b></p>
	<p>O7 : Favoriser les pratiques respectueuses des chiroptères dans le bâti</p>
<p><b>Améliorer les connaissances</b></p>	<p><b>O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire</b></p>
<p><b>Informier et sensibiliser</b></p>	<p><b>O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site</b></p>
	<p><b>O10 : Animer le site Natura 2000</b></p>



# Quelques pistes



- Propositions
  - Entretien et restauration des éléments fixes du paysage, éviter la destruction des peuplements à chêne Tauzin, ...
- Propositions faites lors du 1<sup>er</sup> groupe de travail :
  - Sensibilisation des acteurs sur la loutre ,information sur la présence d'espèce et leurs habitats, formation sur la gestion forestière, ...



# Merci de votre participation !

Retrouvez les informations de la révision sur le site :

<http://gers.n2000.fr/>

Pour toute information relative au site NATURA 2000,  
contacter A.BELVÈZE & H. GIRARD à l'ADASEA du Gers

05 62 61 79 50 – [aurelie.belveze@adasea.net](mailto:aurelie.belveze@adasea.net) ou [hugo.girard@adasea.net](mailto:hugo.girard@adasea.net) -